

**Solidarité
Laique**

Éduqués aujourd'hui, plus libres demain



Sous le haut patronage
de la Ministre de l'Éducation nationale



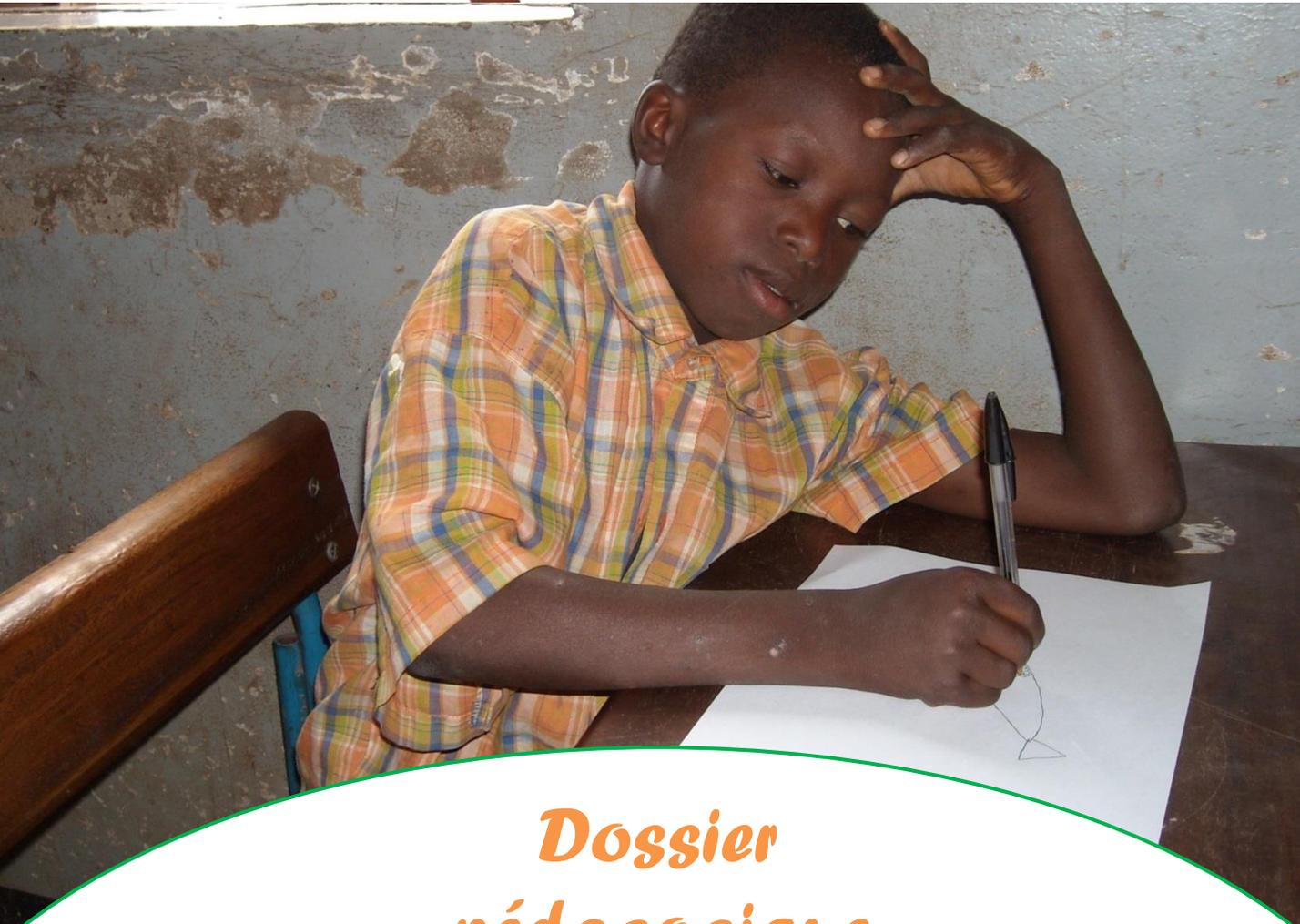
**La Rentrée
Solidaire**

UN CAHIER, UN CRAYON

avec les enfants
du Mali

www.uncahier-uncrayon.org

du 31 août au
18 décembre
2015



*Dossier
pédagogique*
**Les enjeux
de
l'éducation
AU MALI**

Sommaire

Introduction

- MALI : LES GRANDES DONNEES CHIFFREES.....3

Préambule

- L'EDUCATION, PILIER DE DEVELOPPEMENT.....5

Première partie: Les enjeux de l'éducation au Mali

1. L'ÉDUCATION, PRIORITÉ NATIONALE ?.....9
2. L'EDUCATION POUR TOUS AU MALI ?.....10
3. QUEL RESPECT DE LA PARITE ? : LA SCOLARISATION DES FILLES AU MALI.....23
4. PLUS DE LA MOITIE DE LA POPULATION EST ENCORE ANALPHABETE !.....25

Seconde partie: L'éducation au Mali dans le contexte de l'après-crise

1. APERCU DE LA CRISE MALIENNE.....28
2. LES IMPACTS DE LA CRISE SUR L'EDUCATION MALIENNE.....30
3. LES DEFIS EDUCATIFS MAJEURS POUR LE MALI DE 2015.....32



Introduction

Mali : Grandes données chiffrées

Le Mali est un pays d'Afrique de l'Ouest attractif, par sa réputation de terre d'accueil, chaleureuse et hospitalière, où les valeurs sociétales restent très ancrées. On en parle plus régulièrement dans les médias que ses voisins tels que le Niger, la Guinée ou la Mauritanie.

Pourtant le pays figure **parmi les pays les plus pauvres du monde en 2015** et fait face aujourd'hui à une crise sans précédent.

Le Mali fait partie de la catégorie des Pays les Moins Avancés (PMA) selon le classement de l'ONU. Sa situation est encore alarmante par rapport à d'autres pays d'Afrique subsaharienne. En 2014, il est ainsi classé à la **176ème place sur 187 pays** selon l'Indice de Développement Humain.

Cet indice, compris entre 0 et 1, est élaboré par le PNUD (qui prend en compte 3 dimensions de base du développement humain : la santé, l'éducation et le revenu). Il est de 0,37 pour le Mali comparé à une moyenne d'Afrique subsaharienne de 0.463, loin derrière le Congo : 0.55, et le Ghana : 0,56. (Moyenne IDH Monde : 0.624).

Actuellement, **plus de la moitié de la population vit en dessous du seuil de pauvreté** avec moins de 1 dollar par jour.

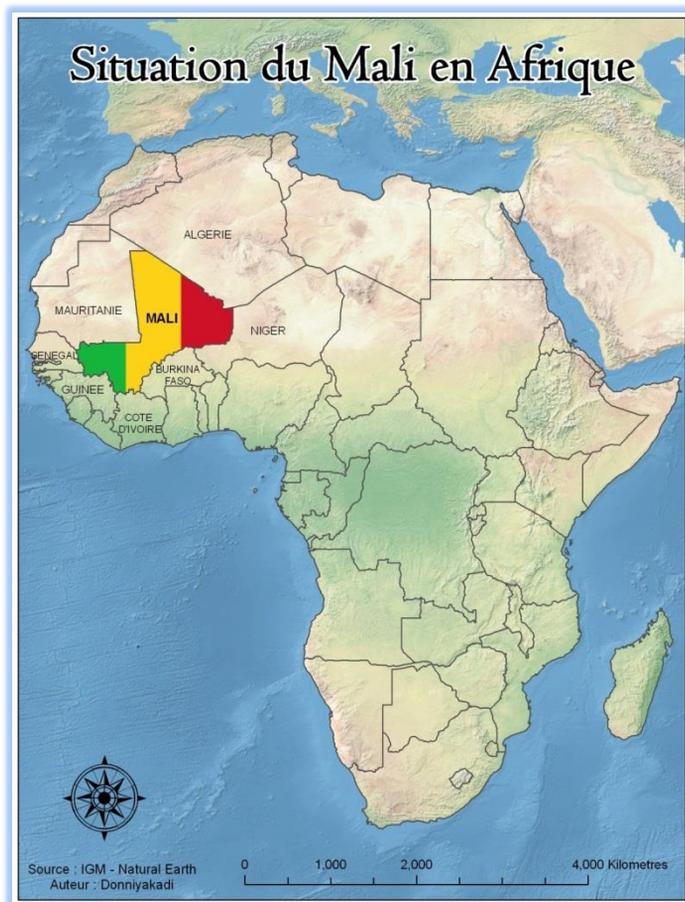
Carte d'identité du Mali

- **Nom** : Mali
- **Capitale** : Bamako
- **Taux annuel de croissance de la population** : 3,1% (UNESCO 2015)
- **Superficie** : 1 241 231 km²
- **Langues** : Français (langue officielle), 13 langues nationales (Bambara, Senoufo, Peul, Dogon...)
- **Taux d'alphabétisme des adultes (15 ans et +)** : 33% (Moyenne de l'Afrique subsaharienne 59%) (Unesco 2015)

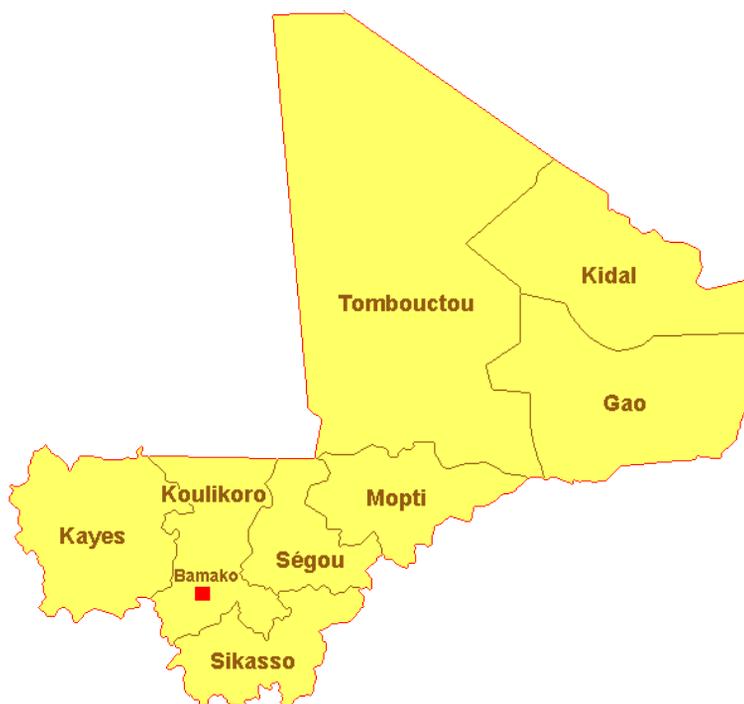


Carte d'identité du Mali

- **Utilisateurs d'internet par rapport à la population totale** : 2,3% en 2013 (Banque Mondiale 2013)
- **Durée moyenne de scolarisation (en année)** : 2 (PNUD)
- **Taux de croissance du PIB** : 2,1 % (Banque Mondiale 2013)
- **Population totale** : 16 259 000 (Unesco 2015)
- **Moins de 15 ans** : 47,8% ; 2,7% de plus de 65 ans (2015)
- **Espérance de vie à la naissance**: 55 ans (Unicef 2013)
- **Mortalité infantile** : 78 pour mille (Banque Mondiale 2013)
- **8% de la population sous-alimentée** (Statistiques Mondiales 2011)
- **Coefficient de GINI** : 0,33. Ce coefficient mesure les inégalités de revenus au sein d'un même pays : il va de 0 (égalité parfaite) à 1 (inégalité absolue : 1 seule personne reçoit la totalité du revenu du pays, les autres n'ont rien) - (France : 0,30)
- **Drapeau du Mali** :



Les 8 régions du Mali



L'éducation, pilier du développement

L'éducation est un facteur incontournable pour le développement du Mali. **C'est un droit fondamental**, comme le souligne la Déclaration universelle des droits de l'homme et du citoyen et la Convention internationale des droits de l'enfant, et est le **fondement de l'exercice de la citoyenneté des individus**. L'éducation est un instrument efficace pour lutter contre les inégalités. Elle est au cœur des stratégies de développement et entraîne de réels progrès en termes de santé, de nutrition, d'environnement, de participation citoyenne et démocratique. Il est donc nécessaire d'encourager une éducation de qualité gratuite et accessible à toutes et tous.

Ainsi, en 2000, deux forums majeurs pour le développement, soulignant l'importance de l'éducation, se sont tenus : le Sommet du millénaire qui a permis de définir les objectifs du millénaire pour le développement et le forum de Dakar, instituant les objectifs de l'Éducation pour tous (EPT) aussi appelés «Objectifs de Dakar ».

1) Le sommet du Millénaire

Contexte : Lors du Sommet du Millénaire, qui s'est tenu en septembre 2000 à New York aux Etats-Unis, 189 Etats membres de l'Organisation des Nations-Unies se sont engagés à réaliser d'ici 2015 **huit objectifs visant à réduire de moitié la pauvreté mondiale** d'ici l'horizon 2015. Deux concernent l'éducation et sont des reprises du Cadre de Dakar ; à savoir la scolarisation universelle primaire et la parité à l'école.

➤ En savoir plus sur les Objectifs du Millénaire pour le développement : <http://www.un.org/fr/millenniumgoals/>

Les 8 objectifs du Millénaire pour le développement

- 1) Réduire l'extrême pauvreté et la faim
- 2) Assurer l'éducation primaire pour tous
- 3) Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes
- 4) Réduire la mortalité infantile
- 5) Améliorer la santé maternelle
- 6) Combattre le VIH, le paludisme, et d'autres maladies
- 7) Assurer un environnement durable
- 8) Mettre en place un partenariat mondial pour le développement

L'éducation, pilier du développement

2) Le Forum de Dakar

Contexte : En 2000, les représentants de 164 pays se sont rencontrés à Dakar au Sénégal à l'occasion du forum mondial de l'Éducation. A cette occasion, ils ont défini ensemble 6 **objectifs en faveur de l'Education pour tous** en se donnant pour échéance l'année 2015.

Depuis, on parle même de « l'effet Dakar »...

Incontestablement, des progrès extraordinaires ont été réalisés dans les pays les plus pauvres du monde : 53 millions d'enfants supplémentaires ont été scolarisés dans l'enseignement primaire entre 1999 et 2012, des efforts ont été faits en faveur de la scolarisation des filles... En 2012, le taux net de scolarisation* primaire a atteint 91% au niveau mondial, dont 90% pour les filles.

Les 6 recommandations pour l'Éducation pour tous - Dakar - 2000

- 1) Protéger et éduquer les tout-petits
- 2) Donner une éducation primaire gratuite à tous les enfants
- 3) Donner aux jeunes les compétences utiles à la vie courante
- 4) Accroître l'alphabétisation des adultes
- 5) Assurer le Droit à l'éducation pour toutes les filles
- 6) Améliorer la qualité de l'éducation

3) 2015 : bilan des OMD et du Forum Mondial de l'éducation

Aujourd'hui, ces deux programmes arrivent à échéance. Il s'agit de saluer les efforts accomplis et de tirer des enseignements des échecs afin d'influencer les objectifs d'éducation post-2015. Car des progrès importants ont été accomplis :

- l'incroyable mobilisation qui a été engagée depuis quinze ans a ainsi permis de diminuer de presque moitié le nombre d'enfants et d'adolescents non-scolarisés ;
- La parité homme-femme parmi les élèves et les enseignants a nettement progressé et a été inscrite dans les législations de tous les pays ;
- Enfin, les frais de scolarité ont été supprimés dans la majorité des pays, assurant une éducation publique gratuite à tous.

***Taux de scolarisation** : Quotient de la population scolarisée et ayant l'âge officiel d'une scolarisation par rapport à la population scolarisable ayant l'âge officiel d'une scolarisation

L'éducation, pilier du développement

Deux insuffisances majeures sont pourtant à relever, confirmées par le Rapport mondial de suivi de l'UNESCO « Progrès et enjeux » paru en avril 2015 :

- **Un manque d'équité** dans la distribution du service éducatif ; ainsi **les enfants les plus pauvres du monde risquent quatre fois plus de ne pas être scolarisés** dans le primaire que les enfants les plus riches.
- **Un défaut de qualité**, car l'amélioration de l'accès à l'éducation s'est souvent faite au détriment de la formation des enseignants, du nombre d'infrastructures et des groupes sociaux défavorisés ou minoritaires.

Le monde n'a pas réalisé l'Education pour tous d'ici 2015 : on compte encore aujourd'hui 58 millions d'enfants exclus de l'éducation de base, leur nombre ayant encore augmenté en Afrique Subsaharienne. Il reste de nombreux défis : la qualité, l'accès pour tous, l'alphabétisation, la question de la petite enfance...

Le scandale demeure

- **250 millions d'enfants ne savent ni lire ni écrire après quatre ans de scolarisation.**
- **Près de 121 millions d'enfants, soit 12 %, ne sont toujours pas scolarisés en primaire et dans le premier cycle du secondaire ;**
- **Le taux de chômage chez les jeunes est en hausse dans beaucoup de pays ;**
- **L'école est victime d'un manque encore notoire d'enseignants, mettant en péril la qualité de l'éducation des enfants ;**
- **En 2015, 781 millions d'adultes, dont deux tiers de femmes, sont encore analphabètes ;**
- **La parité des sexes parmi les enseignants n'est atteinte que dans 69 % des pays signataires pour le primaire et seulement 48 % d'entre eux dans le secondaire ;**
- **58 millions d'enfants ne sont pas scolarisés dans le primaire ; la moitié d'entre eux vit dans des pays en conflit.**

2015, l'année de tous les possibles !

Deux rendez-vous majeurs mobilisent les dirigeants du monde entier cette année pour établir le cadre d'action pour l'éducation après 2015. Du 19 au 22 mai, sous la supervision de l'UNESCO, le troisième Forum mondial de l'éducation a réuni une centaine de Ministres de l'éducation et des Affaires étrangères du monde entier à Incheon (Rép. de Corée) pour adopter la version finale du cadre d'action pour l'éducation. Ce texte constituera aussi la contribution consensuelle de la communauté éducative au processus des Objectifs du développement durable. Ces derniers seront déterminés à travers des négociations intergouvernementales du 25 au 27 septembre lors du Sommet du développement durable à New York. Ils font aujourd'hui l'objet d'un groupe de travail collaboratif réunissant 70 pays sous l'égide des Nations Unies.

L'éducation, pilier du développement

Influencer les objectifs d'éducation après 2015

Pour Solidarité Laïque, il est important d'influencer le développement des Objectifs de développement durable de l'après-2015 parce que :

- Comme pour les OMD, les Objectifs du développement durable bénéficieront sans doute d'une forte attention de la part des gouvernements, des médias et de l'opinion publique dans la mesure où ils influent fortement sur les priorités, les programmes et les financements à l'échelon national et mondial ;
- Il s'agit de mettre la priorité sur l'éducation dans un contexte plus large de développement, de droits et de transformation sociale, environnementale et économique.

Il est important de peser sur le développement du cadre d'action pour l'éducation après 2015 pour plusieurs raisons :

- déterminer les grandes lignes de l'objectif spécifique lié à l'éducation, ses cibles et ses indicateurs qui donneront le cap à la communauté éducative mondiale pour les 15 prochaines années ;
- définir l'architecture internationale – en cohérence avec la société civile que nous représentons - qui sera chargée de diriger, suivre et évaluer les progrès en matière d'éducation au plan mondial.

Influencer les objectifs d'éducation après 2015

Si les ODD ont bien vocation à remettre les droits humains au centre des préoccupations, l'éducation devra y avoir une place privilégiée. Celle-ci constitue en effet le socle pour accéder aux autres droits et pour faire de chacun des citoyens éclairés. Nous insistons sur la nécessité de :

- réunir des financements suffisants,
- faciliter la pleine participation citoyenne,
- mettre l'accent sur la qualité et l'équité.

En effet, le cadre actuel des OMD ne répond pas pleinement aux défis à surmonter. Il propose une vision réduite de l'éducation qui n'en couvre pas tous les enjeux. Pour ne pas répéter les erreurs du passé, il s'agira de mobiliser les pressions publiques afin que les états tiennent leurs engagements.

Les enjeux de l'éducation au Mali

1) L'éducation, priorité nationale ?

➤ Focus : 18,2% du budget malien est consacré à l'éducation

Avec une population de 16.259 millions d'habitants dont la moitié est âgée de moins de 15 ans, les autorités maliennes affichent depuis longtemps le droit à l'éducation des enfants comme une de leur priorité politique. Le Mali a connu plusieurs réformes de son système éducatif depuis son accession à l'indépendance en 1960. Avant la crise*, le principal programme mis en œuvre par le gouvernement au cours des années 2000 était le Programme Décennal de Développement de l'Éducation (PRODEC). Il avait pour principaux objectifs de l'appui institutionnel au système éducatif, l'éducation des filles dans les régions du nord, la promotion de la culture et la paix et l'amélioration de la qualité de l'enseignement de base.

Le Programme Décennal de Développement de l'Éducation (PRODEC)

Il est la traduction de la volonté du gouvernement du Mali de refonder tout le système éducatif. Il est construit sur la base des forces et faiblesses du système en termes d'accès, de qualité et de gestion. Il concerne tous les ordres d'enseignement (enseignement fondamental, enseignement secondaire et enseignement supérieur) et tourne autour de **onze axes prioritaires** :

- Une éducation de base de qualité pour tous ;
- Un enseignement professionnel adapté aux besoins de l'économie ;
- Un enseignement secondaire général et technique rénové et performant ;
- Un enseignement supérieur de qualité adapté aux besoins prioritaires et aux coûts maîtrisés ;
- Une utilisation des langues maternelles parallèlement à celle du français ;
- Une politique du livre et du matériel didactique et opérationnel ;
- Une politique soutenue de formation des enseignants ;
- Un partenariat véritable autour de l'école ;
- Une restructuration et un ajustement institutionnel nécessaires à la refondation du système éducatif ;
- Une politique de communication centrée sur le dialogue et la concertation entre tous les partenaires ;
- Une politique de financement soutenue, rééquilibrée, rationnelle et s'inscrivant dans la décentralisation.

Source : Ministère de l'éducation du Mali

Les enjeux de l'éducation au Mali

2) L'éducation pour tous au Mali ?

Le système éducatif malien

Le système éducatif malien est hérité du modèle français. Il se décompose en plusieurs cycles : le cycle préscolaire, le cycle primaire, le cycle secondaire et le cycle supérieur.

	Niveau d'enseignement	Durée	Diplôme sanctionné
	Enseignement préscolaire (non obligatoire)	Petite enfance de 3 à 5 ans	/
Enseignement fondamental	Etudes primaires	1ère année	Certificat d'études primaires (CEP)
		2ème année	
		3ème année	
		4ème année	
		5ème année	
		6ème année	
	Collège	7ème année	Diplôme d'étude fondamentale (DEF)
		8ème année	
		9ème année	
Enseignement secondaire	10ème année	Baccalauréat	
	11ème année		
	12ème année		

Avec le cadre de Dakar et l'aide internationale qui en découle, le Mali a fait des efforts importants dans la scolarisation, notamment en allouant davantage de moyens, puisque le **taux brut de scolarisation** à l'école primaire est passé de 53% en 1999 à **82% en 2011**. L'état malien a ainsi consacré, en 2011, 18.2% de son budget à l'éducation; même s'il peut y avoir des critiques sur l'usage et la répartition de ces crédits.

En dépit de ces efforts, en l'état actuel, **le Mali n'a pas atteint les objectifs de Dakar prévus pour 2015**: il est classé 22e sur 28 pays au classement africain de l'Éducation pour tous réalisé par l'UNESCO depuis 2012. **Le Mali est également depuis situé à la 110^e place sur 113 selon l'indice de développement de l'éducation pour tous* de l'UNESCO** (qui reprend les 6 objectifs de l'EPT cf p.6).

67% des adultes sont analphabètes et le taux de scolarisation, qui a certes, fortement augmenté ces dernières années cache les disparités et les carences du système, le pays n'atteindra pas la scolarisation primaire universelle, objectif emblématique du Millénaire.

*Dernières données relevées par le Rapport mondial de suivi sur l'EPT 2015 : progrès et enjeux

Les enjeux de l'éducation au Mali

a) L'éducation préscolaire à ses balbutiements

Focus petite enfance :

Taux brut de scolarisation dans l'enseignement pré-primaire : 3% (2011)

L'enseignement préscolaire concerne les enfants de 3 à 5 ans. Au cours de l'année scolaire 2012 - 2013, on comptait 218 Institutions d'Education Préscolaire et seulement 25.181 enfants encadrés par 1.050 éducateurs dont 839 femmes (**soit 80 % de l'effectif du personnel enseignant***).

Il y a à peu près autant de filles que de garçons qui vont à l'école maternelle mais **le taux brut de scolarisation** pré-primaire est très faible** et s'élève à 3% en 2011 comparé à la moyenne de l'Afrique subsaharienne qui est de 18%.

Ceci s'explique par différents facteurs :

- **L'enseignement préscolaire n'est pas obligatoire.** Toutefois, même si cet enseignement était rendu obligatoire, il y aurait trop peu d'écoles en mesure d'accueillir les enfants en âge d'être scolarisés : l'offre est largement inférieure à la demande.
- **La majorité des établissements préscolaires sont privés.** Dans le privé, les frais de scolarité sont très élevés et la grande majorité des familles ne peuvent les payer.
- **Ces établissements ne se trouvent qu'en ville** et la grande majorité est située dans la capitale à Bamako.

En conséquence, beaucoup de parents scolarisent leurs enfants dès l'âge de 5 ans à l'école primaire.



Jardin d'enfant à Bamako

*RASDEC-MALI

** **Taux brut de scolarisation** : Nombre total d'élèves ou d'étudiants inscrits dans un niveau d'enseignement donné, quel que soit leur âge, exprimé en pourcentage de la population de la tranche d'âge correspondant officiellement à ce niveau d'enseignement. Le TBS peut dépasser 100% en raison des admissions tardives ou précoces et/ou redoublement (Source : Rapport EPT, Unesco, 2012).

Les enjeux de l'éducation au Mali

Le Mali a encore des progrès à faire pour que chaque enfant puisse bénéficier du droit à l'éducation dès le départ, étape cruciale pour le développement :

Petite enfance : une étape cruciale pour le développement

La petite enfance se rapporte à la période de 0 à 8 ans (7 ans selon les pays, comme la Guinée), l'étape la plus cruciale du développement humain. C'est une nécessité absolue pour garantir une éducation de qualité sur le long terme, car il s'agit d'une période fondamentale pour les apprentissages et le devenir de l'enfant. En effet, **une éducation de la petite enfance polyvalente et de qualité contribue significativement au développement physique, psychomoteur, cognitif, social et affectif des enfants**, sans oublier l'acquisition de la langue et l'alphabétisation précoce. Les enfants sont «des apprenants actifs dès leur naissance», et les premières années sont capitales pour assurer leur réussite à l'école et plus tard dans la vie. Les études montrent que les enfants qui ont fréquenté le préscolaire sont mieux préparés pour l'enseignement de base, c'est donc un outil efficace de réduction de redoublements et d'abandon scolaire.

Malheureusement, **les services aux enfants de 0 à 8 ans restent peu répandus** (surtout 0-3 ans), et le droit à l'éducation pendant les premières années de la vie est largement bafoué ! En dépit des études qui identifient clairement les programmes de protection et d'éducation de la petite enfance (PEPE) comme des outils pour briser le cercle vicieux de la pauvreté et des inégalités, l'investissement des pays dans la petite enfance reste très modeste : selon l'Unesco, seulement 48% des pays sont dotés d'un programme de protection et d'éducation des enfants.

b) 8 enfants maliens scolarisés sur 10 : quel respect de l'objectif de scolarisation universelle ?

Focus

- Taux brut de scolarisation à l'école primaire : 82% en 2011
- 1/4 des enfants maliens n'achèvent pas leur cycle primaire
- La durée moyenne de scolarisation est égale à 2 ans (PNUD)
- Le taux de survie* à l'école primaire a progressé : 65% en 1999 et 75% en 2010

● Repère : Cadre de Dakar : Objectif 2 et Objectif du Millénaire pour le Développement 2
Education primaire universelle

Le Mali a fait un effort considérable afin d'atteindre au plus près les objectifs de l'éducation pour tous.

* **Taux de survie par année d'études** : Pourcentage d'une cohorte d'élèves ou d'étudiants inscrits en 1ère année d'un cycle d'enseignement pendant une année scolaire donnée et qui sont censés atteindre une année d'études donnée, avec ou sans redoublement (Source : Rapport EPT, Unesco, 2013)

Les enjeux de l'éducation au Mali

L'**enseignement fondamental** au Mali est divisé en deux cycles, il dure 9 ans. Les six premières années correspondent aux études primaires au sortir desquelles l'enfant obtient le certificat d'étude primaire CEP. Les trois autres années (7^e, 8^e et 9^e) correspondent au **collège**, le tout sanctionné par le diplôme d'étude fondamental (DEF) qui donne accès au secondaire.

Les différents types d'établissements scolaires au Mali :

- **Les écoles publiques** : elles sont gérées par l'Etat qui assure leur fonctionnement notamment à travers la rémunération des enseignants et l'octroi de subventions annuelles. Ces établissements sont exemptés de frais de scolarité mais toutefois, à titre participatif une cotisation est demandée aux parents d'élèves, elle varie chaque année et selon les écoles (1500 FCFA soit 2,28 euros). Cette somme est loin d'être négligeable lorsqu'on sait que le salaire minimum est de 35 000 FCFA soit environ 53 euros.
- **Les écoles privées** : mises en place par des initiatives privées (par exemple financement par des ONG internationales, associations locales ou particuliers) qui assurent leur fonctionnement. L'accès à ces écoles est payant, les frais de scolarisation allant de 10 000 FCFA et plus soit 15,20 euros, selon les cycles et les régions.
- **Les écoles communautaires** : on les retrouve plus en milieu rural, ce sont des écoles mises en place par des communautés villageoises et souvent soutenues par des associations locales ou ONG internationales.



Les enjeux de l'éducation au Mali

Le taux brut de scolarisation dans l'enseignement primaire est passé de 53% en 1999 à 82% en 2011 **mais le pays n'a toujours pas atteint la scolarisation primaire universelle.**

Comment cela s'explique-t-il ?

Plusieurs facteurs expliquent les raisons pour lesquelles le Mali n'a pas atteint les objectifs de la scolarisation universelle et pourquoi de nombreux enfants abandonnent l'école avant la fin de leur cursus.

- **Les disparités géographiques**

La non-scolarisation et l'abandon scolaire sont beaucoup plus fréquents dans les zones rurales, souvent très reculées. Cela peut s'expliquer par les mauvaises conditions de scolarisation et d'enseignement : enseignant peu ou pas formé, absence d'eau et d'électricité, école éloignée du domicile, classe surchargée, manque de matériel scolaire, etc...

De plus, dans les régions reculées, on trouve moins d'établissements préscolaires, d'écoles primaires et secondaires et pas d'établissement d'enseignement supérieur ce qui n'est pas le cas dans les zones urbaines créant de profondes inégalités.

● **Repère : Cadre de Dakar : Objectif 6**
La qualité de l'éducation

- **Les origines socio-familiales**

Les inégalités en ce qui concerne la scolarisation sont croissantes en fonction des origines sociales.

Les enfants issus de familles aisées ont bien entendu plus de chance d'être scolarisés que ceux issus des familles les plus démunies.

- **La non-gratuité réelle de l'éducation**

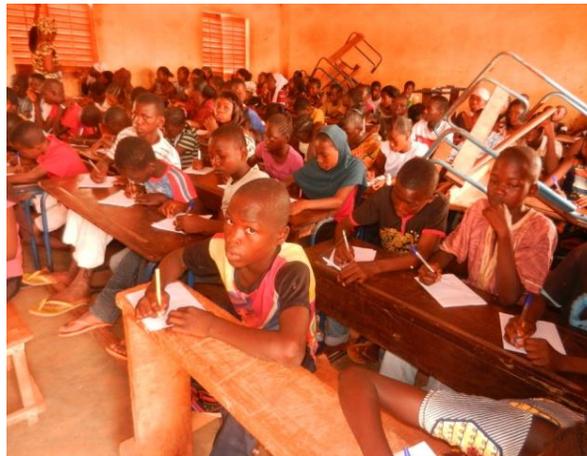
L'enseignement est en théorie gratuit mais les parents d'élèves doivent verser une cotisation à l'école pour que leur enfant puisse s'asseoir sur le banc en classe et suivre le cours. Les familles doivent également obligatoirement cotiser à l'association des parents d'élèves. Beaucoup d'entre-elles connaissent également des difficultés pour acheter les fournitures scolaires, notamment l'uniforme qui est théoriquement obligatoire* et qui peut coûter cher.

* La loi impose l'uniforme obligatoire à l'école. Néanmoins, nombres d'établissements ne respectent pas cette réglementation faute de moyens suffisants des parents.

Les enjeux de l'éducation au Mali

- **Les conditions de scolarisation**

Le manque de salles de classe : Pour essayer de combler l'absence de salles de classe, voire l'absence d'écoles, les villageois et les parents eux-mêmes construisent l'école, la gèrent et paient le salaire de l'enseignant avec l'aide des ONG locales et internationales. Ce sont les écoles communautaires évoquées plus haut. Il arrive aussi que des écoles en terre ou bois soient situées à proximité d'une école en dur afin de scolariser plus d'élèves.



*Collège à Sogoriko (district de Bamako).
Etablissement public où les élèves sont au
nombre de 120 par classe.*

Des classes surchargées : Le rapport élèves-maître est très élevé, avec 53 élèves par maître au primaire contre une moyenne de 45 en Afrique Subsaharienne. Il est également important de noter les fortes disparités entre les zones urbaines et les zones rurales. En effet, dans les zones reculées, il peut y avoir jusqu'à 100 élèves par classe ! Ce nombre pléthorique d'élèves par classe est difficile à gérer pour les enseignants et n'encourage pas les parents à scolariser leurs enfants dans ces conditions.

Les enjeux de l'éducation au Mali

Le manque de matériel scolaire : Les fournitures scolaires font cruellement défaut. Les élèves ont rarement une trousse, un cartable ou même un cahier (il arrive même très souvent que chaque élève ait un cahier pour toutes les matières). Les ardoises sont très utilisées, car la craie s'efface ; c'est donc économique ! Dans la salle de classe, il y a peu de matériel. Les murs servent de support aux enseignements : on y peint des cartes et on y dessine des schémas. Parfois, le tableau noir est peint directement sur le mur... Il y a rarement l'électricité, et encore moins l'eau.



L'absence de cantine scolaire : Au Mali, les écoles ne disposent pas souvent de cantines scolaires. Les enfants résidant près de l'école rentrent chez eux pour déjeuner. Toutefois, nombreux sont ceux qui parcourent plusieurs kilomètres le matin avant d'arriver à l'école : les plus chanceux amènent une collation à l'école, quant aux autres, ils achètent auprès des petites vendeuses situées devant les écoles. Ceux qui n'ont pas les moyens ne mangent pas et sont contraints de rentrer à la maison. Ce facteur explique aussi les problèmes d'échecs et d'abandon scolaire.



La pause sucrée devant l'école pour les enfants qui peuvent payer

Les enjeux de l'éducation au Mali

Des programmes inadaptés : Les programmes scolaires ne sont pas toujours adaptés à la vie quotidienne ce qui conduit plusieurs familles à remettre en question l'utilité de l'école. Partant de ce constat, le gouvernement malien devrait valoriser et introduire, par-delà les matières de base fondamentales (français, mathématiques...), des disciplines comme l'hygiène, l'économie familiale, l'éducation civique et morale mais également sensibiliser les enseignants et les élèves aux problèmes du VIH et SIDA en classe.



Le système de double vacation : A cause du manque de moyens, les classes sont obligées de fonctionner selon un système de double vacation afin que la même salle de classe puisse être utilisée par deux groupes différents. Ce système de double vacation réduit le temps passé en classe et ne permet donc pas aux enseignants d'aborder l'ensemble des programmes scolaires avec les enfants.

Ces mauvaises conditions de scolarisation conduisent de nombreux enfants à abandonner l'école avant la fin de leur cursus scolaire.

Autres obstacles...

- **Le problème de la corruption** : La corruption est toujours très présente notamment au moment des examens (fraudes...). On assiste régulièrement aux achats de notes pour passer dans la classe supérieure mais aussi aux fuites des épreuves. Selon l'ONG Transparency International, en 2014, le Mali se classe au 115e rang sur 175 des pays les plus corrompus.
- **La difficulté d'apprendre dans une autre langue que sa langue maternelle** : Le français demeure la langue officielle et d'enseignement mais beaucoup de maliens (notamment dans les zones rurales) ne le maîtrisent pas, y compris en capitale. Treize langues nationales sont reconnues : le Bambara (considérée comme la langue la plus parlée et même plus que le français), le Dogon, le Tamasheq, le Peul, le Malinké... Il est donc difficile pour les enfants de suivre en classe s'ils ne maîtrisent pas la langue d'enseignement. La langue maternelle des plus jeunes est donc le plus souvent l'une des nombreuses langues nationales. C'est pourquoi, il arrive que dans les zones rurales et les petites classes, l'école se fasse dans la langue locale.

Ce défi du plurilinguisme est donc un réel obstacle à la scolarisation universelle.

Les enjeux de l'éducation au Mali

• Le travail des enfants, une problématique majeure au Mali

Bien que le Mali ait ratifié la Convention internationale relative aux droits de l'Enfant le 20 septembre 1990, beaucoup d'enfants sont contraints de travailler dès le plus jeune âge. **La problématique des enfants travailleurs est une des problématiques majeures au Mali.** Selon l'Organisation Internationale du Travail, en 2010, environ deux enfants sur trois âgés de 5 à 17 ans travaillaient, soit un peu plus de 3 millions d'enfants et 40 pour cent des enfants entre 5 et 14 ans effectuaient un travail dangereux. Ainsi, beaucoup d'enfants sont obligés de travailler dans l'élevage ou le petit commerce ou les mines d'or artisanales du sud du pays pour pouvoir soutenir financièrement leur famille. Certains enfants sont aussi victimes de la traite pour la prostitution et l'exploitation sexuelle.

Les enfants doivent parfois s'absenter de l'école pour aider leurs parents dans les travaux domestiques ou dans les champs, notamment durant la saison des pluies. Ces absences répétées ont des conséquences sur le bon déroulement de leur scolarité, nuisent à la qualité de leur apprentissage et auront un impact dans leur vie future. Certains travaillent en dehors des heures de classe et pendant les vacances scolaires en vendant des sachets d'eau, des fruits... afin de récolter un peu d'argent pour payer leur scolarité.

Les enfants ont également à leur charge de nombreuses tâches domestiques : préparation des repas, aller chercher de l'eau au puits, aidé aux travaux agricoles, tenir un stand sur le marché et dans la rue afin de soutenir leur famille... Dans la société malienne, le travail domestique des enfants fait partie de la vie courante.

Les autres facteurs limitant du droit à l'éducation

Les enfants maliens sont par ailleurs confrontés depuis très longtemps à de nombreux maux qui freinent leur épanouissement et qui les empêchent de jouir de ce droit fondamental :

- L'extrême pauvreté : plus de la moitié de la population vit en dessous du seuil de pauvreté avec un **revenu net moyen par habitant de 660 \$ en 2012***.
- L'exploitation des enfants et le phénomène des enfants des rues : réalité tristement enracinée au Mali, il concernait entre **2005 et 2012 près de 22% des garçons et 21% de filles***.
- Le très faible accès aux soins, les maladies récurrentes dont le paludisme et la pratique très répandue des mutilations génitales.

Les enjeux de l'éducation au Mali

c) Un passage difficile au niveau secondaire :

Le passage au secondaire est difficile et seulement une minorité peut l'intégrer. En effet, le taux de transition vers le secondaire pour l'année scolaire 2009-2010 s'élevait à 55%. Le **taux brut de scolarisation au collège** est relativement faible puisqu'il s'élève à **48%** en 2010.

Comment peut-on l'expliquer ?

Le Mali doit faire face à un problème majeur : **l'abandon scolaire**. En effet, chaque année des centaines de milliers d'enfants quittent l'école sans y avoir acquis les compétences de base en lecture, écriture, calcul ; ou abandonnent avant la fin du cycle primaire car les conditions d'apprentissage ne les « retiennent » pas sur les bancs de l'école. Cela creuse encore plus les inégalités. Bien que 75% des enfants achèvent le cycle primaire en 2010 contre 65% d'entre eux en 1999 (chiffre en hausse), cela signifie aussi concrètement qu'un quart d'entre eux ne le termine pas. Egalement, **on constate une forte déperdition entre le primaire et le secondaire** : seulement 1 élève sur 2 entre au collège (2010).

Cette déperdition est particulièrement grave, car il faut un minimum de 5 à 6 ans pour assurer la pérennité des apprentissages et l'acquisition des compétences de base (en lecture, écriture, calcul...), élémentaires pour s'insérer dans la société et s'épanouir dans sa vie de futur citoyen. Une bonne éducation scolaire est celle qui garantit l'absence de phénomènes d'échecs comme l'abandon scolaire. Or en Afrique subsaharienne, chaque année, ce sont 10 millions d'élèves qui abandonnent l'école primaire.

Le rapport « Education pour tous » 2013-2014 de l'UNESCO montre également que pour l'année scolaire s'achevant en 2011, 12.9% des enfants ont au moins redoublé une fois toutes années confondues (12.8% des garçons et 12.9% des filles) contre 17.4% en 1999.

Taux de transition vers le secondaire* : Nombre de nouveaux inscrits en 1^{ère} année de l'enseignement secondaire lors d'une année scolaire donnée, exprimé en pourcentage du nombre d'élèves inscrits en dernière année du primaire lors de l'année précédente. Cet indicateur ne mesure que la transition vers l'enseignement secondaire général (Source : Rapport EPT, Unesco, 2012).

L'enseignement secondaire** est assuré par les lycées, dure 3 ans (10^e 11^e 12^e) au bout desquels l'élève obtient le baccalauréat qui ouvre les portes de l'enseignement supérieur.

Le nombre d'élèves entrant au lycée diminue fortement par rapport au nombre d'élèves scolarisés en dernière année de collège. Cela s'explique par de nombreux abandons en cours de parcours, les redoublements, le manque de structures, et les difficultés économiques. En effet, le taux brut de scolarisation s'élève à seulement 15%.

**Taux de transition vers le secondaire : Nombre de nouveaux inscrits en 1^{ère} année de l'enseignement secondaire lors d'une année scolaire donnée, exprimé en pourcentage du nombre d'élèves inscrits en dernière année du primaire lors de l'année précédente. Cet indicateur ne mesure que la transition vers l'enseignement secondaire général (Source : Rapport EPT, Unesco, 2012).*

***Au Mali, l'enseignement secondaire n'entend pas le collège comme en France mais uniquement le lycée*

Les enjeux de l'éducation au Mali

L'Enseignement secondaire Général comptait, pour l'année scolaire 2012-2013, 107 lycées inégalement répartis à travers le pays, avec une forte concentration à Bamako. Parmi les établissements recensés, 52 appartiennent au secteur public. Ainsi plus de 50% des lycées sont privés et payants.

d) Enseignement technique et professionnel peu attractif et peu diversifié

Focus

- 2010 : L'enseignement technique et professionnel représente seulement 14% des élèves du cycle secondaire
- En comparaison en France : 31% d'entre eux sont scolarisés dans l'enseignement professionnel sur la période 2012-2013 (chiffres du ministère de l'Education Nationale)



Centre d'apprentissage professionnel (district de Bamako)

L'enseignement technique et professionnel est destiné à former la main d'œuvre qualifiée et les cadres techniques. C'est un secteur très peu développé et la majorité des écoles appartiennent au privé. Les formations administratives et commerciales l'emportent sur les filières industrielles et agricoles et ne répondent pas toujours aux offres d'emplois.

e) L'Université réservée aux plus chanceux ?

Focus

- 2011 : 80 000 étudiants au Mali à la rentrée universitaire 2011
- En comparaison : 2 350 000 étudiants en France à la rentrée universitaire 2011

Depuis 2007, le Mali a adopté le système LMD (Licence-Master-Doctorat). Comme en France, la formation est ainsi découpée en trois cycles : Licence (3 ans post bac), Master (5 ans post bac) et Doctorat (8 ans post bac).

En 2000, on comptait 175 étudiants universitaires pour 100 000 habitants. Ce chiffre a fortement augmenté puisqu'en 2011, le nombre d'étudiants universitaires est de 514 pour 100 000 habitants. Bien que le nombre d'élèves augmente, **encore trop peu d'élèves ont accès à l'enseignement supérieur**. Cela peut s'expliquer par les mêmes raisons évoquées plus haut et surtout le problème de manque de structures d'enseignement supérieur. Au Mali, on compte 5 grandes universités, deux grandes écoles et quatre instituts et centres publics. Un bon nombre d'écoles supérieures est privée et l'accès est très cher.

Les enjeux de l'éducation au Mali

L'enseignement supérieur au Mali

Le 28 septembre 2011, le gouvernement malien a adopté en conseil des ministres quatre projets d'ordonnance portant création des « Universités de Bamako » en remplacement de l'université de Bamako dont les effectifs étaient devenus trop importants. Le Mali dispose désormais de quatre universités à Bamako et d'une toute nouvelle dans la région de Ségou.

Les quatre grandes universités de Bamako sont :

- L'Université des Sciences sociales et de Gestion de Bamako ;
- L'Université des Lettres et des Sciences humaines de Bamako ;
- L'Université des Sciences, des Techniques et des Technologies de Bamako ;
- L'Université des Sciences juridiques et politiques de Bamako

L'université de Bamako accueille également des étudiants d'autres pays d'Afrique.

A côté de l'université, il existe trois grandes écoles :

- L'École Nationale d'Ingénieurs (ENI) ;
- L'Institut Polytechnique Rural-Institut de Formation et de Recherche Appliquée de Katibougou (IPR/IFRA) ;
- L'École Normale Supérieure (ENSUP).

Source: Ministère de l'éducation nationale malien

f) L'éducation non formelle :

A côté de ces structures formelles d'enseignement, il existe des structures non formelles incluant l'alphabétisation des adultes et l'éducation de jeunes déscolarisés ou non scolarisés dans **les écoles du village (EDV)** et les **Centres d'Education pour le Développement (CED)**.

L'alphabétisation vise essentiellement les adultes, hommes et femmes, qui n'ont pas eu la chance de fréquenter l'école, ainsi que les jeunes non scolarisés et déscolarisés. Actuellement, l'alphabétisation des adultes s'effectue dans quelques une des principales langues nationales notamment, le bambara et le tamasheq. Les premiers CED ont été ouverts en 1993. Les cours sont dispensés dans 207 CED qui enregistrent des résultats encourageants.

Les enjeux de l'éducation au Mali

g) Une éducation populaire quasi inexistante

Au Mali, l'éducation populaire (en dehors de l'école pour tous, loisirs éducatifs, ...) est assurée par l'institut d'éducation populaire (IEP), c'est une organisation non gouvernementale malienne qui développe des pratiques alternatives et d'intervention pédagogiques et communautaires autour des écoles fondamentales. Elle entend ainsi contribuer à l'amélioration de l'éducation au Mali à travers l'enseignement et l'apprentissage des langues maternelles mais son niveau de développement reste encore très faible.

h) Des enseignants qualifiés pour une éducation de qualité

Si nous voulons que chaque enfant et chaque adulte puisse développer son potentiel grâce à l'éducation, il faut veiller à ce qu'il soit accompagné par **un enseignant ou un éducateur qualifié capable de transmettre une éducation de qualité et avec de bonnes conditions de travail pour transmettre son savoir.**

Leur formation : Au Mali, le recrutement des enseignants s'effectue sur concours. Ensuite, ils suivent une formation au sein des IFM (Instituts de Formation des Maîtres) dont la durée est de quatre ans pour les titulaires du diplôme d'étude fondamentale(DEF) et de deux ans pour les bacheliers. Au total, sur le territoire malien, il y en a 15 instituts à ce jour. Les enseignants sont formés principalement à la culture professionnelle, aux sciences de l'éducation (pédagogie, évaluation des apprentissages, gestion de classe, législation...) et aux principales matières inculquées (mathématiques, au français, à l'éducation physique et sportive, aux sciences et technologies, aux sciences humaines). Ils bénéficient également d'un stage d'observation-initiation-participation d'un mois puis surtout d'un stage de responsabilité de huit mois. L'évaluation s'effectue en théorie par des examens de passage en classe supérieure et de fin de cycle, et par des compositions semestrielles.

Mais en réalité, comme nombre de pays ouest-africains, **le Mali a recours aux enseignants contractuels**, appelés aussi enseignants volontaires pour pallier à la forte demande et au manque de personnel enseignant issu des IFM. Or, certains n'ont pas de diplôme professionnel ou n'ont même pas reçu de formation initiale avant d'entrer en fonction ce qui a bien sûr un impact négatif sur la qualité de l'enseignement. Ces enseignants sont moins bien rémunérés et ont des conditions de travail beaucoup plus précaires.



Les enjeux de l'éducation au Mali

Leur salaire: La rémunération des enseignants maliens est dérisoire. Cependant, le salaire moyen des enseignants reste élevé par rapport à la moyenne de l'Afrique subsaharienne en 2010, avec un taux de 6,9 unités de PIB par habitant contre 4,7 pour la région.

La reconnaissance par la société: Bien que leur statut ne soit pas toujours avantageux et que leur salaire soit peu élevé, le métier d'enseignant est quand même reconnu comme un métier « noble » par la population.

Leurs conditions de travail: Les enseignants maliens avaient en moyenne jusqu'à 53 élèves sous leur responsabilité comparé à une moyenne de 45 élèves pour l'Afrique subsaharienne en 2010. Leurs conditions de travail ne sont pas faciles: ils sont souvent nommés loin de leur famille et ont souvent très peu de moyens didactiques et de matériel pour enseigner.

Tout cela concourt au manque de motivation des enseignants, à des absences plus ou moins régulières qui met à mal leur capacité à enseigner et leur volonté à rester dans l'enseignement.

3) Quel respect de la parité? : L'éducation des filles au Mali

Focus

- Taux brut de scolarisation des filles : 76% (2011)

● **Repère** : Cadre de Dakar : Objectif 5 et Objectif du Millénaire pour le Développement 3
Atteindre la parité des sexes dans l'éducation primaire et secondaire d'ici 2005 et l'égalité d'ici 2015 (OMD 3)

Comme la plupart des pays d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale, Le Mali possède l'un des taux bruts de scolarisation des filles les plus faibles du monde à hauteur de 76% en 2011.

La scolarisation de toutes les filles constitue l'un des principaux défis du système éducatif malien.

L'indice de parité entre les sexes (IPS) montre que pour 100 garçons scolarisés à l'école primaire, 88 filles le sont aussi.* Le Mali fait partie d'un des rares pays d'Afrique subsaharienne où l'indice de parité est inférieur à 0.90.

IPS : 0.88



*IPS : 0.88

Les enjeux de l'éducation au Mali

Néanmoins, le Mali fait des efforts pour la scolarisation des filles puisqu'en 1999 pour 100 garçons scolarisés, seulement 72 filles l'étaient.

Dans l'enseignement secondaire, on constate que les filles sont en minorité. En 2011, 59% de garçons étaient scolarisés contre seulement 41% filles (taux en augmentation puisqu'il s'élevait à 34% de filles scolarisées contre de 66% de garçons en 1999). On peut également noter que dans les catégories sociales moyennes en particulier, les filles ont moins de chances de poursuivre au secondaire que leurs homologues masculins.

Quelles en sont les causes ?

Influence culturelle et religieuse : Cet état de fait est surtout lié aux valeurs culturelles et religieuses qui donnent principalement comme missions à la femme d'éduquer les enfants et d'entretenir la maison.

De plus, compte tenu de l'indigence des populations et des coûts des frais de scolarité, les parents préfèrent envoyer les garçons à l'école au détriment des filles ; phénomène d'autant plus marqué en zone rurale.

Appui aux travaux domestiques : Quand bien même elles sont scolarisées, on remarque que les filles sont régulièrement absentes de l'école, voire totalement déscolarisées, pour aider leurs parents dans les travaux domestiques. Ces absences répétées ont des conséquences directes sur leur apprentissage et ne leur permet pas d'acquérir les connaissances et compétences de base.

Le problème des mariages précoces : La non-scolarisation et/ou la déscolarisation des filles s'explique notamment par le phénomène des mariages précoces, phénomène très répandu au Mali. Le pays possède l'un des taux de mariage précoce les plus élevés dans le monde. Dans la période 2005-2012, 15% d'entre elles étaient mariées à 15 ans et 55% étaient mariées à 18 ans. La prévalence du mariage précoce au Mali est ainsi par ailleurs beaucoup plus élevée que la moyenne de l'Afrique subsaharienne qui est de 37%. En mariant leurs filles dès la puberté, les familles pensent ainsi les protéger des maladies sexuellement transmissibles et lutter contre les grossesses non désirées. Ces mariages précoces ont une incidence particulièrement grave sur la santé physique (grossesses difficiles et douloureuses, mortalité maternelle...) et sur la santé mentale (troubles psychologiques, dépressions etc.) de ces jeunes filles. De plus, dans la majeure partie des cas, une fois mariée, la fille est déscolarisée et n'a plus la chance de pouvoir étudier et d'acquérir les connaissances et compétences utiles, élémentaires pour s'insérer dans la société et s'épanouir dans sa vie de future citoyenne.

Même si des progrès ont certes été réalisés, le Mali fait partie des pays qui n'ont pas atteint cet objectif de parité énoncé dans le cadre d'action de Dakar (et encore moins d'égalité !).

Les enjeux de l'éducation au Mali

4) Plus de la moitié de la population est encore analphabète !

Focus

- Taux d'alphabétisme des adultes (15 ans et +) sur la période 2005-2011 : 33%
- 5 550 000 adultes sont analphabètes
- Sur la période 2005-2011, parmi les jeunes analphabètes (15-24 ans), 57% sont des femmes

● Repère : Cadre de Dakar : Objectif 4
Améliorer de 50% les niveaux d'alphabétisation des adultes

L'alphabétisation est un droit fondamental de l'être humain, un tremplin pour la réduction de la pauvreté et pour l'élargissement de la participation à la société. **Pourtant, dans le monde**, les estimations officielles considèrent que plus de 800 millions d'adultes sont analphabètes : **c'est un des seuls chiffres de l'EPT en augmentation !** La majorité de ces adultes vivent dans une extrême pauvreté. Les femmes en représentent presque les deux tiers, et une personne sur cinq est un jeune qui a entre 15 et 24 ans. En vérité, **il existe un nombre bien plus élevé d'adultes ne maîtrisant pas suffisamment la lecture et l'écriture pour s'insérer** effectivement dans la société, les femmes étant particulièrement désavantagées. Pourtant, l'alphabétisme, l'éducation des jeunes et des adultes et l'éducation continue sont des droits humains fondamentaux. Ils permettent en outre aux individus d'accéder et d'obtenir de nombreux autres droits concernant leur développement individuel et de tenir leur rôle de citoyen.

En Afrique Subsaharienne : selon l'UNESCO, l'Afrique Subsaharienne n'a pas pu atteindre l'objectif concernant l'alphabétisme des adultes et des jeunes. En 2012, l'Afrique subsaharienne comptait déjà plus de 186 millions d'adultes analphabètes, soit 41% de la population adulte de la région. Les moyennes régionales varient d'un pays à l'autre. Le Burkina Faso affiche un taux d'alphabétisme d'adultes inférieur ou égal à 40%, tandis que ce taux est égal ou supérieur à 90% en Guinée équatoriale.

En moyenne en 2012, les taux d'alphabétisme des femmes étaient inférieurs de 18% à ceux des hommes (Rapport mondial de suivi de l'EPT, Unesco, 2000-2015)

Les enjeux de l'éducation au Mali

Quelles en sont les causes ?

- Au Mali, près de 70% de la population est analphabète.

Sur la période 2005-2011, le taux d'alphabétisme des adultes (de 15 ans et +) s'élève à 33%. Au total, 5 550 000 adultes sont analphabètes. Les femmes représentent à elles-seules plus de 58% d'entre eux.



Centre d'alphabétisation à Missa Bougou (District de Bamako)

L'analphabétisme des populations souffre des mêmes obstacles que la non scolarisation des enfants et des jeunes :

- Surcharge du travail (notamment domestique pour les femmes...),
- Problème de l'accès et de la disponibilité de matériaux didactiques, pédagogiques,
- Eloignement géographique (et notamment dans les zones rurales) des centres d'enseignement et d'alphabétisation,
- Problème de la qualité des enseignements et des conditions de dispense de ceux-ci, le lien entre ce qui est acquis et ce qui peut être réutilisé concrètement, l'obstacle de la langue d'instruction,
- Manque d'investissement de l'Etat.

A cause de cela, les populations, notamment les femmes, s'impliquent très peu dans les activités d'alphabétisation mises en place par l'état et les associations ; ce qui ne permet pas de susciter une vraie prise de conscience de l'importance de celle-ci.

Pourtant, il est important de noter que comme pour l'éducation des filles, **l'éducation des femmes a un effet démultiplicateur générationnel** : plus elles sont instruites, plus leur place dans la famille et dans la société en général est déterminante dans leur épanouissement économique et social. Les études montrent également que **les enfants dont la mère a un certain niveau d'éducation ont plus de chance de faire des études couronnées de succès que ceux dont la mère est analphabète.**



L'importance des mères dans l'éducation de nos enfants



L'éducation au Mali dans le contexte de l'après-crise

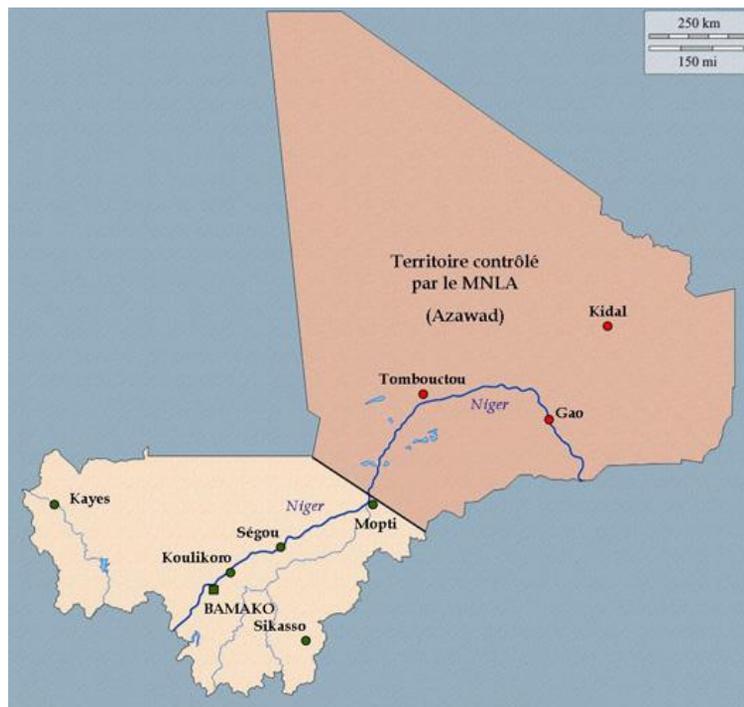


L'éducation au Mali dans le contexte de l'après-crise

1) Aperçu de la crise malienne

Le Mali connaît depuis 2012 une crise sans précédent. L'amplification de la rébellion Touareg, l'arrivée des groupes terroristes et le coup d'Etat militaire de mars 2012 ont davantage fragilisé le contexte politique malien. Depuis, le pays est plongé dans un conflit armé qui se déroule principalement dans le nord (Tombouctou, Gao, Kidal et Mopti). Cette situation affecte tous les secteurs du pays qui étaient déjà fragilisés de longue date.

Bref historique de la rébellion Touareg



Le peuple touareg au Mali est un peuple nomade dont on estime la population entre 2 millions et 2,5 millions d'individus. Ce sont les occupants historiques de la région sahélienne qui comprend une partie de l'Algérie, le Burkina Faso, la Libye, le Mali, la Mauritanie et le Niger*. La langue parlée par cette population est le tamasheq. Les Touaregs sont considérés comme étant les fondateurs de la ville de Tombouctou. Peuple insoumis, ils se sont toujours sentis laissés pour compte. La rébellion touareg prend naissance dans les années 1960 avec l'indépendance du Mali qui laisse le pouvoir entre les mains des populations du sud. Depuis, le peuple touareg réclame son indépendance et mène des attaques armées contre le pouvoir central du sud et enchaîne les rebellions.

*http://www.rtb.be/info/monde/detail_cinq-questions-pour-comprendre-la-rebellion-touareg-au-mali?id=7742212

L'éducation au Mali dans le contexte de l'après-crise

Le putsch de 2012 réalisé par un groupe de sous-officiers conduit par le Capitaine Amadou Haya Sanogo entraîne le pays dans une crise politique et institutionnelle. Les raisons de ce coup d'Etat sont, entre autres, l'incapacité du régime de l'ancien président Amadou Toumani Touré à gérer la rébellion Touareg dans le nord qui menaçait l'unité nationale et territoriale et qui ne cessait de s'empirer. Les putschistes reprochaient au pouvoir précédent son inaction et l'absence de volonté de doter les forces armées et de sécurités nationales de moyens efficaces afin d'organiser au mieux les missions de défense. L'armée malienne était complètement malmenée dans les combats au nord, les défaites se succédaient et le bilan des morts s'alourdissait.

Le vide institutionnel provoqué par le coup d'Etat a facilité le contrôle des principales villes du Nord (Gao, Kidal, Tombouctou) par les groupes terroristes islamistes Ançar Dine, AQMI et MUJAO qui ont semé la terreur et imposé la charia* parmi la population, et détruit et l'occupé des biens publics (dont les écoles et autres administrations, mais aussi les monuments classés au patrimoine mondial culturel de l'UNESCO). La progression dangereuse de ces mêmes groupes vers la capitale a entraîné l'intervention rapide des forces internationales à partir de janvier 2013.

Groupes présents au Nord Mali

- Mouvement national pour la libération de l'Azawad (MNLA : rebelles touaregs)
- Ançar Dine (groupe terroriste islamiste qui entend imposer la charia au Mali)
- Al-Qaida au Maghreb Islamique (AQMI également groupe terroriste)
- Mouvement pour l'unicité et le jihad en Afrique (MUJAO également groupe terroriste)

La situation politique et sécuritaire actuelle au Mali demeure toujours précaire plus de deux ans après le début du conflit entre l'armée régulière malienne et ses alliés contre les groupements terroristes. L'élection présidentielle de juillet 2013 qui a porté M. Ibrahim Boubacar Keita au pouvoir a permis certes d'apaiser le climat politique central, dans le sud, notamment à Bamako où une certaine confusion entre partis politiques et armés s'installait. Néanmoins, le pouvoir central lutte toujours aujourd'hui pour recouvrir l'unité de son territoire et instaurer son autorité sur l'étendu de celui-ci.

**La charia est la loi islamique codifiant l'ensemble des droits et devoirs individuels et collectifs des musulmans. Il désigne les obligations, les interdictions et les peines de la tradition islamique. Elle fait l'objet d'une interprétation controversée. Les groupes islamistes terroristes du Nord Mali envisagent ce principe dans son acception la plus stricte et violente.*

L'éducation au Mali dans le contexte de l'après-crise

2) Les impacts de la crise sur l'éducation malienne

Depuis la crise qui a frappé le pays en 2012, on assiste à une nette **aggravation de la situation générale de l'éducation malienne**, étroitement liée aux besoins éducatifs des populations réfugiées et déplacées des régions du Nord.

- **Réfugiés, déplacés et conditions de logement** : La crise dans laquelle est plongé le Mali n'a pas améliorée les conditions de logement des nombreuses familles maliennes. La situation est préoccupante et son impact est terrible pour l'éducation des enfants maliens. Nombre d'enfants vivent dans des conditions indécentes, dans des maisons en terre, en tôle, ou des cabanes. Avec le déplacement des populations, on observe même à Bamako de nombreuses familles vivant sous les ponts, abrités par des tentes. Selon le HCR, **la crise au nord du Mali a engendré près de 343 000 déplacés** principalement vers les villes du sud en 2013 tandis qu'on comptait **175 000 réfugiés maliens dans les pays limitrophes** (Burkina Faso, Niger, Mauritanie). Ces facteurs ont aggravé la précarité de ces populations se retrouvant dans le dénuement le plus total.

Focus

- 700 000 enfants en âge d'être scolarisés ont été affectés par le conflit (Cluster éducation)
- Plus de 200 structures éducatives ont été détruites, occupées ou pillées par les groupes armés dans le nord.
- Plus de 343 000 personnes ont été déplacées à l'intérieur de leur propre pays (HCR 2013).
- 175 000 réfugiés dans les pays limitrophes, Burkina Faso, Niger, Mauritanie.

Témoignage

Asma 10 ans réfugié avec sa famille au Burkina Faso « *J'aime mon pays, c'est là-bas que je suis née, que mes parents sont nés, que tous mes ancêtres sont nés. Il nous manque beaucoup de choses ici. Bien que je sois encore enfant, je sais qu'il n'y a pas assez d'eau, de nourriture de vêtements* ». *

- **Dégradation de l'environnement scolaire au Nord Mali** : **L'environnement scolaire au Nord du pays**, déjà soumis à lourds **problèmes matériels** avant la crise, a subi une dégradation très forte en raison des différents groupes armés d'occupation qui ont méticuleusement saisi, détruit ou pillé des centaines d'établissements dans les régions de Gao, Kidal et Tombouctou. Les effectifs scolaires ont logiquement baissé. **Le mobilier scolaire a été particulièrement atteint** dans ces zones et la reconstruction en cours peine à améliorer la situation. La **demande de fournitures** et bien entendu le retour d'enseignants formés est aujourd'hui essentielle.

L'éducation au Mali dans le contexte de l'après-crise

- Recrutement massif d'enseignants volontaires non qualifiés : Ce phénomène a entraîné l'arrivée d'enseignants volontaires non qualifiés, le personnel expérimenté peinant même encore aujourd'hui à revenir dans les régions de Gao, Kidal et Tombouctou. Pour preuve, en 2013, seulement un peu plus de 50% des enseignants de Gao et Tombouctou avaient regagné leur poste. Cette absence est un obstacle majeur pour la mise en œuvre d'une politique éducative décente sur l'ensemble du territoire malien. Dès lors, le pourcentage d'enseignants formés et qualifiés reste très faible puisqu'il est en 2014 de 20% pour l'enseignement de premier cycle et de 40% pour l'enseignement de second cycle*.
- Déscolarisation des enfants en dangereuse progression : Le **phénomène de déscolarisation des élèves maliens a donc largement progressé**. Le **taux d'enfants non scolarisés** ayant l'âge de l'enseignement primaire en 2013 était de 31% (773 347 enfants) alors qu'elle était seulement de 24% d'enfants en 2011 (567 251 enfants). Cette tendance qui touche tous les niveaux d'étude semble bien sur toucher en priorité les régions du nord particulièrement affectées et qui ont connu un nombre très important de fermetures d'écoles. Aussi, il est établi qu'en 2012, **126 501 enfants maliens ont quitté prématurément l'école** ce qui est bien plus que par rapport à l'année 2009 où l'on comptait **71 628 départs prématurés**.
- Inégalités scolaires et parité en péril : Les **inégalités scolaires** semblent par ailleurs perdurer concernant la parité puisqu'en 2012, on dénombre 31,5% de filles non scolarisées dans l'enseignement primaire contre 22% de garçons. La **déscolarisation des filles** en raison du conflit dans le Nord-Mali a été plus nombreuse que celle des garçons. Enfin, l'exploitation sexuelle des jeunes filles par les groupes armés constitue une terrible réalité.
- Baisse du niveau de vie des familles : Bien sûr, la détérioration du niveau des populations vivant au Nord force les parents à réduire la scolarisation de leurs enfants car ce sont également en grande partie **les frais de scolarité** qui **demeurent un frein à l'éducation au Mali** (Cf. *La non-gratuité réelle de l'éducation*).

L'éducation au Mali dans le contexte de l'après-crise

3) Les défis éducatifs majeurs pour le Mali de 2015

Suite aux événements de 2012 et dans un contexte de reconstruction, les autorités maliennes décident la mise en œuvre du Programme d'Actions du Gouvernement (PAG) 2013-2018, s'inscrivant dans un contexte de sortie de crise sécuritaire mais aussi de la refondation des institutions. Il comprend six priorités dont la refondation de l'école. Le gouvernement souhaite mettre davantage l'accent sur la qualité de l'apprentissage.

A court et moyen terme, il semble en tous les cas urgent de s'atteler aux **grandes priorités** suivantes:

- Le **besoin en fournitures scolaires et matériels didactiques** est aujourd'hui énorme notamment dans les trois régions de Kidal, Gao et Tombouctou dont les établissements scolaires furent dégradés depuis la crise. Il convient de financer durablement la reconstruction des centaines d'écoles touchées par le conflit.
- La **qualité de l'apprentissage dans l'enseignement fondamental** doit être considérablement améliorée et permettre l'accès aux compétences de base dès la plus jeune enfance afin de permettre à plus d'élèves d'effectuer une scolarité complète. Par ailleurs, les enfants non-scolarisés et déscolarisés, dont le nombre est très important, devraient également bénéficier de structures pédagogiques adaptées leur permettant à terme d'entrer dans la vie active.
- La **formation du corps enseignant** mais également du personnel d'encadrement doit être une priorité pour le gouvernement malien avec un ciblage particulier vers les régions du Nord-Mali où nombre d'enseignants ont été contraints de fuir et dont seulement la moitié est dorénavant revenue sur place.



L'éducation, levier essentiel pour reconstruire une paix durable

Contacts pratiques et outils pédagogiques



**Des outils pour communiquer et vous
informer**

Votre contact chez Solidarité Laïque
ccoupez@solidarite-laique.org

**Sur www.uncahier-uncrayon.org, toute
l'actualité sur l'opération, partage
d'expériences, informations et outils
pédagogiques en ligne.**

**Sur www.educationpourtous.org,
des infos sur la situation de l'éducation
en France et dans le monde, des chiffres,
des témoignages et des analyses**

**Sur Solidarite-laique.org, toutes les
infos utiles sur la solidarité, la lutte contre
les exclusions, l'éducation de toutes et de
tous, et
aussi des idées pour se mobiliser.**

2015

Réalisation :

Carole Coupez, Christène Milenzi

Mise en page :

Silvio Curami

Remerciements :

RASDEC, nos partenaires maliens, FSU, SNUIPP, Michel Debon

Crédits photos : Tout droits réservés – Solidarité Laïque

Association reconnue d'utilité publique,
Agréée association complémentaire de l'école par le Ministère de l'éducation Nationale
La Rentrée Solidaire « Un cahier, Un crayon » bénéficie du soutien de nombreuses organisations
membres de Solidarité Laïque : associations, coopératives, fondations, mutuelles, syndicats